

puis rapportée de nouveau à Jérusalem, après la prise de cette ville : sainte Hélène la transporta à Constantinople où elle la fit placer à la porte d'entrée du palais impérial. Léon l'Isaurien voulait commencer sa guerre aux saintes images par celle du Divin Sauveur, le peuple l'en empêcha. C'est alors que craignant les outrages de l'empereur hérétique, le patriarche saint Germain l'enleva pendant la nuit, et la confia secrètement à quelques moines qui se rendaient à Rome. Le Souverain Pontife l'accueillit avec une grande solennité, et depuis cette époque les Papes recourent à elle dans les moments difficiles. Le dernier Souverain Pontife qui la visita fut Pie IX, le 19 septembre 1870. Il se rendit à la Scala Santa pour la vénérer, et ce fut la dernière fois aussi qu'on vit le Pape dans les rues de Rome.

La sainte image a donc été, pendant huit jours, exposée à la vénération des fidèles. S. S. Léon XIII avait accordé des faveurs spéciales à ceux qui assistaient aux solennités de chaque jour : ainsi, une fois de plus, des grâces particulières seront descendues à cette occasion sur la Ville Eternelle et de là, rayonneront sur le monde entier.

Prochaine béatification du vénérable Jean de Triora. -- Notre correspondance du mois dernier vous a parlé des futures béatifications, en particulier de la Vénérable Marie-Crescence Hoess, Franciscaine de Bavière, et du Vénérable Jean de Triora, martyr de Chine. Le décret solennel déclarant que l'on peut procéder en toute sécurité (tuto) à la béatification de ces deux enfants de saint François, a été rendu le dimanche des Rameaux, 8 avril, en présence de S. S. Léon XIII.

Notre R^m P. Général était présent à cette promulgation, ainsi que le R. P. Cyr de Pésaro, Postulateur des causes des Saints de l'Ordre. Le Saint Père a prononcé une allocution en latin, manifestant la joie qu'il éprouve de placer sur les autels de nouveaux Bienheureux. Les fêtes de la béatification sont fixées au 27 mai pour le Vénérable Jean de Triora, en même temps que celles des autres 76 martyrs de la Chine, de la Cochinchine et du Tonkin.

Aumôniers de marine. -- Les journaux italiens annoncent que les Frères-Mineurs ont été choisis pour servir d'aumôniers dans la marine italienne. Un de nos Missionnaires a déjà reçu l'ordre de s'embarquer au port de la Spezia pour remplir ce